

Au revoir les pigeons !

Étrange image que cet acrobate qui escalade l'église de Cébazat. Sous ses apparences de grimpeur, cet homme n'est pas en train de s'exercer à une descente en rappel mais procède à la pose d'un système anti-pigeons. Beaucoup moins attrayante mais très efficace, cette installation va dissuader ces oiseaux parfois trop envahissants, responsables de nombreuses nuisances, de nicher sur et dans l'église. Elle contribuera ainsi à préserver ce monument de notre patrimoine. Ce système à pics représente une protection anti-pigeons pour l'éloignement de ces oiseaux, sans les blesser. Discrets et faciles à poser, sans endommager le bâtiment, ces picots apportent une solution simple et efficace et permettent de garder le site propre. Les pigeons n'auront plus qu'à bien se tenir !

PIERRE-ET-MARIE-CURIE

De nouvelles grilles pour l'enceinte de l'école

Les services de la Ville viennent de procéder au remplacement de la clôture de l'école Pierre-et-Marie-Curie qui était défectueuse et détériorée.

Trois agents du chantier d'insertion, accompagnés par deux encadrants du service technique, ont posé la nouvelle clôture composée

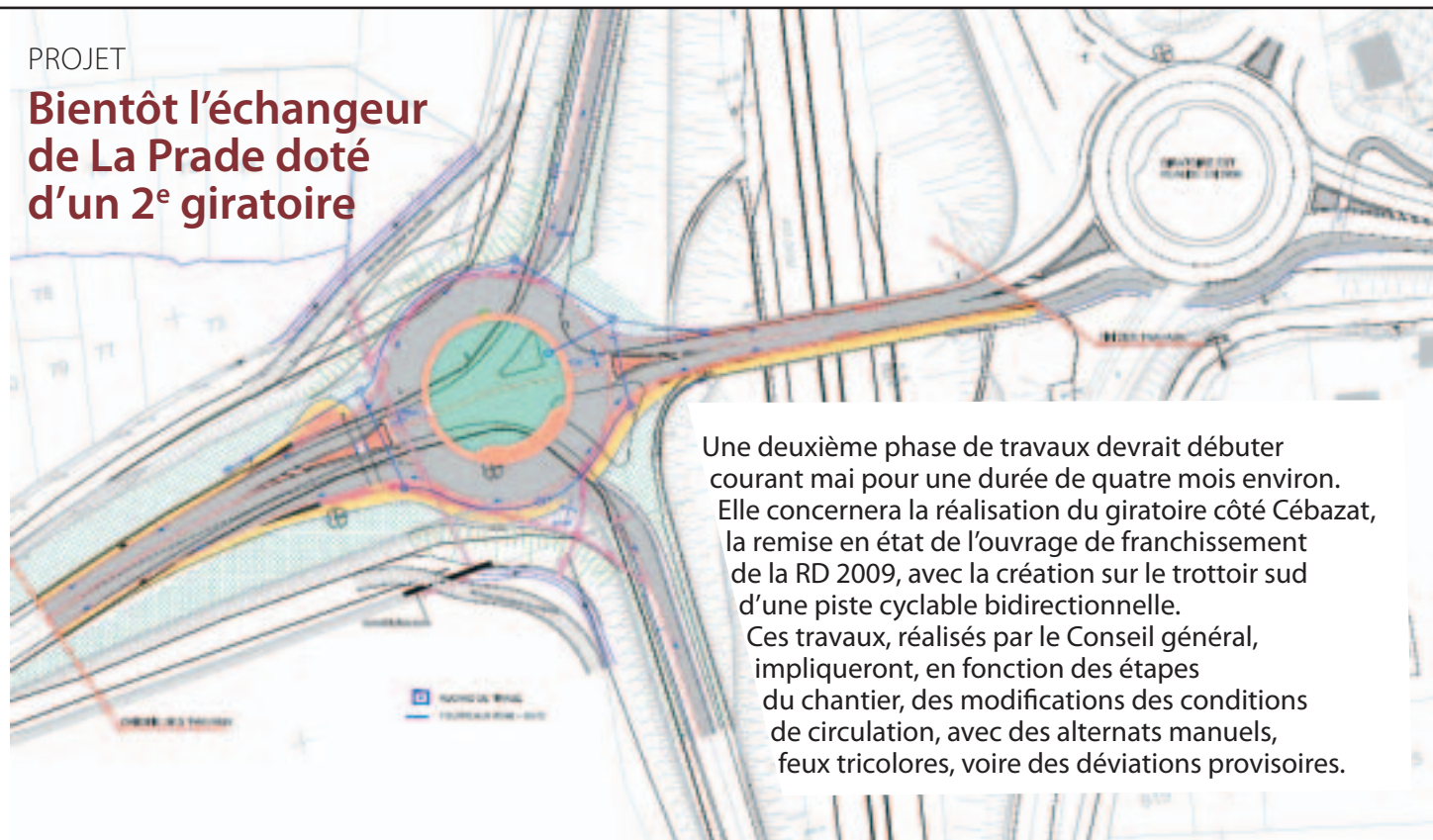
d'un soubassement en béton de 20 cm de hauteur et de panneaux de grilles rigides de 2 m de large sur 1,65 m de hauteur, qui s'avèrent plus solides et plus esthétiques.

Ce sont 220 m de clôture qui ont été renouvelés pour améliorer la sécurité et la qualité d'accueil du groupe scolaire.



PROJET

Bientôt l'échangeur de La Prade doté d'un 2^e giratoire



Une deuxième phase de travaux devrait débuter courant mai pour une durée de quatre mois environ. Elle concernera la réalisation du giratoire côté Cébazat, la remise en état de l'ouvrage de franchissement de la RD 2009, avec la création sur le trottoir sud d'une piste cyclable bidirectionnelle. Ces travaux, réalisés par le Conseil général, impliqueront, en fonction des étapes du chantier, des modifications des conditions de circulation, avec des alternats manuels, feux tricolores, voire des déviations provisoires.